Envoyé en préfecture le 30/01/2025

Reçu en préfecture le 30/01/2025

Publié le

ID: 071-217104686-20250124-D001

COMMUNE DE SAINT PIERRE DE VARI

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

SEANCE ordinaire du 24 janvier 2025 à 19 h 00

Afférents au Conseil = 15

En exercice = 14

Présents à la séance : 8

Convocation du 17/01/2025

le Conseil, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur DURAND Gérard, Maire.

Présents: Mmes Maria DRABOWICZ, Agnès GRILLOT, Christelle GUILLEMINOT, MM. Stéphane GIRARD, Patrick JURY, Patrice LARONZE, Dominique RAVAULT et Gérard DURAND, Maire.

Absents, excusés et pouvoirs : M. Patrick CAMUS = pouvoir à Mme Maria DRABOWICZ

M. Loïc GARNIER = pourvoir à M. Patrice LARONZE

M. Benjamin LEDOUX = pouvoir à M. Gérard DURAND

Mme Rosaria SWIADEK = pouvoir à Mme Agnès GRILLOT

Absents: Mme Marion ALEXANDRE et M. Aimé MAIERON

Désignation du Secrétaire de séance : Mme Christelle GUILLEMINOT

Délibération n° 001 2025

Ouverture de crédits d'investissement

Afin de pouvoir payer des factures d'investissement avant le vote du budget, il y a lieu d'ouvrir des crédits, dans la limite du ¼ des crédits ouverts au budget précédent - les Décisions Modificatives et - les chapitres 040 et 16 :

Crédits 2024 =

197 100 €

Chapitre 16 (emprunts + DM) =

20 200 €

RAR 2023 reportés en 2024 =

0 €

176 900 €

176 900 € x 25 % = **44 225** €

Il est proposé d'affecter ce montant comme suit :

12 000 € à l'article 2184 (matériel de bureau et mobilier)

32 225 € à l'article 2188 (autres)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés, donne son accord pour cette affectation.

Signatures du Maire et du secrétaire, pour extrait conforme :

Le secrétaire de séance

Le Maire, Gérard DURAND